

Appel à candidature Résidence artistique summer programm 2024

Dates :

Du 1er au 31 juillet et du 19 août au 2 septembre 2024

Restitution le 2 septembre

Dans le cadre du projet culturel de GrandAngoulême et du dispositif *Eté culturel* du Ministère de la Culture, des artistes jeunes diplômés sont accueillis aux ateliers de l'école d'art sur le site Le Labo à Angoulême, dans le quartier prioritaire de Basseau. Cette résidence de six semaines s'inscrit autour de deux enjeux :

- La dimension territoriale avec la rencontre des habitants (présence artistique sur le territoire, actions de médiation) et en lien avec les structures partenaires (soutien technique aux réalisations) ;
- L'accompagnement dans le cadre de la professionnalisation de jeunes diplômés (rencontres d'artistes, accompagnement par un juriste, édition d'un catalogue monographique).

Il s'agit plus largement d'explorer le vaste champ de l'expression plastique ou du design et de questionner le territoire, les liens et les équilibres que l'artiste/designer peut tisser avec son environnement et les habitants. Comment penser les formes relationnelles ? Comment penser l'habitabilité de la ville ou aborder les problématiques des périphéries des villes ? Comment s'inspirer de l'histoire, des jardins ou espaces verts pour penser nos manières d'être et d'habiter ensemble ?

En partant du travail personnel et accompagné par la vision plastique d'artistes professionnels, les artistes seront amené.e.s à expérimenter une démarche artistique en écho à un territoire et son contexte.

Le projet de la résidence peut être interdisciplinaire et innovant, à la frontière des arts plastiques et des arts vivants, autour de la création numérique, de la construction, du cinéma d'animation, de l'estampe et de la céramique, faisant ainsi le lien entre le son, l'image, la performance, la danse, le design social.

Les candidats sont invités à investir aussi bien les ateliers du site de l'école d'art (**Atelier terre avec four, atelier construction, gravure, atelier informatique avec studio, espace documentation, grand atelier, jardin...**) que les espaces publics. Ils peuvent aussi décider de créer une ou plusieurs

œuvres collectives dans lesquelles leurs démarches singulières se rencontrent et se questionnent.

Une restitution aura lieu le 2 septembre 2024, dont les modalités seront définies avec les artistes et en fonction des projets, dans le cadre d'un temps fort partagé avec les habitants.

A l'issue de la résidence, un catalogue sera édité en 100 exemplaires afin de permettre aux jeunes artistes de communiquer sur le travail réalisé dans le cadre de la résidence.

Cible

Jeunes diplômés des écoles supérieures d'art et de design publiques dans le champ de la création artistique (jeunes diplômés depuis moins de 4 ans en art, design, architecture, métiers d'art...)

Lieu

Les ateliers de l'école d'art de GrandAngoulême
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême

Objectifs du projet

Soutenir la jeune création ;

Encourager l'interdisciplinarité ;

Favoriser la présence artistique dans le quartier de Basseau pendant l'été, en ouvrant les ateliers de l'école d'art ;

Créer des moments de rencontres avec les habitants
Permettre à de jeunes artistes d'expérimenter des actions d'EAC avec trois demi-journées d'interventions artistiques par résident

Conditions

Résidence :

- Du 1er juillet au 31 juillet 2024 et du 19 août au 2 septembre
- Allocation de résidence 1800€
- 3 médiations rémunérées (600€ par artiste)
- Logement (du 1/07 au 31/07/2024 et le 19 août au 2 septembre 2024.
- Mise à disposition des ateliers pré-cités et des matériaux
- Suivi technique et artistique sous forme de rendez-vous
- Réalisation d'un catalogue avec une version numérique en 100 exemplaires par artiste en fin de résidence
- Mise à disposition d'un vélo électrique

Dépôt de candidature :

15 mai 2024 à (école d'art de GrandAngoulême :
ecole.dart@grandangouleme.fr

info : 05 45 94 00 76

- Dossier de travaux et CV
- Avant – projet formulé par écrit
- Entretiens de sélection 21 mai en Visio
- Résultats de la commission de sélection :
23 mai

L'école d'art de GrandAngoulême

L'école d'art est un service public communautaire. C'est un lieu où pratiques amateurs, scolaires et la formation supérieure se croisent.

Work in progress, Interactivité et Nouvelles Technologies dialoguent autour d'une thématique annuelle. Jeunes ou adultes en phase d'initiation ou de perfectionnement, les élèves et les étudiants cherchent à sensibiliser leur regard. A travers la main et l'approche d'une technique, ils vivent des expériences du faire qui valorisent leurs ambitions esthétiques.

Les partenaires dans le cadre du summer programm

Les ateliers de l'école d'art s'inscrivent dans une dynamique du quartier de Basseau : la MJC Mosaique, la médiathèque l'ESCALE, l'ALSH (centre de loisirs) et l'ARU (association de la régie urbaine) L'équipe de l'école d'art se compose de : équipe administrative, artistes, designer, journaliste, artisan.

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême est un partenaire ressource qui fait vivre le label national « Ville et Pays d'art et d'histoire » attribué par le ministère de la Culture. Il anime et valorise les patrimoines, l'architecture, les paysages et le cadre de vie pour tous les publics, développe la connaissance historique et patrimoniale de l'Angoumois, participe aux actions culturelles locales et nationales, conçoit des outils numériques de valorisation du patrimoine et apporte son expertise patrimoniale.

Organisation

Une première rencontre avec les équipes du Pays d'art et d'histoire est prévue en amont. Cela permet aux résidents de connaître et comprendre plus finement le contexte de création et d'intervention et de ciseler leurs projets. Ils peuvent ainsi réfléchir aux commandes de matériaux nécessaires pour leurs travaux. Pendant

la résidence, en juillet, trois actions de méditation sont prévues dans le quartier, co-construites avec des structures partenaires à destination des habitants. Deux temps forts sont par ailleurs prévus avec les habitants, l'un avec la Maison des Habitants en juillet, l'autre lors de la rentrée des classes de l'école élémentaire A.Uderzo dans le cadre de la restitution du projet lors de la « rentrée en arts ».

Le cadre de la professionnalisation

Les résidents seront accompagnés

- Par le Pays d'art et d'histoire sur la connaissance historique et sociologique du quartier.
- Par l'équipe administrative
- Par un professeur pour la mise en place des actions de médiation. Il s'agit de trois demi-journées par résident.
- Par l'équipe administrative pour les relations presses et avec les élus.
- Par une équipe d'artiste pour des questions de mise en place de projet artistique et de retro planning.
- Par un accompagnement de professionnel juridique pour toutes les questions liées au statut d'artiste, déclarations URSAFF et dispense de précompte ...
- Par des services de la régie pour le soutien technique dans le cadre du partenariat avec l'ARU du quartier.

Des artistes-accompagnants

Marine Antony, Artiste création numérique
Jeanne Pertriaux, Designer
Mai Li Bernard, Illustratrice
Astrid Deroost, Journaliste
1 Graphiste

Les critères de sélection

Jury composé de membres de l'école d'art, de la direction de la culture du GrandAngoulême et d'au moins un représentant partenaire du quartier :

- Démarche artistique
- Qualité et clarté du projet
- Cohérence du projet
- Intérêt pour la médiation
- Autonomie
- Interdisciplinarité ou liens possible avec les projets des autres candidats

